

ANNULATION - Certificat individuel " Certiphyto" - décideur en exploitation agricole

Objectifs

Connaître la réglementation, identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et savoir mettre en oeuvre une stratégie visant à limiter leur utilisation

Contenu

Cadre réglementaire français : le Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018
Risques pour l'homme
Risques pour l'environnement
Techniques de luttres alternatives

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 06/12/2016

Tarifs

Non agricole 350€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) /
Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Elma Mathey
addearg.formation@gmail.com
ADDEARG
26 rue Centrale
30190 Saint Genès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :
91300275330

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

13 déc 2016
09:00 - 17:00 (7hrs)
Locaux de l'ADDEARG
30190 Saint Genès de Malgoirès

Michel Cabric, Conseiller en risques professionnels
MSA
Jean Paul Cabanis, Viticulteur bio et formateur
Gérard Augé, Agropédologue et formateur

14 déc 2016
09:00 - 17:00 (7hrs)
Locaux de l'ADDEARG
30190 Saint Genès de Malgoirès

Partenaire(s)



Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)